Réunion du 1er avril 2019

Responsable : Mme Monique BOURRAT 06 23 86 55 80
Présent : M. Roger BOURRAT

AVIS AUX CLUBS

- Pour toute demande de changement, report de match, il nous faut **impérativement l'accord des deux clubs**.
Les demandes doivent nous être adressées **IMPERATIVEMENT 15 jours avant la date du match**, sinon les demandes seront hors délai et il n'y aura aucune dérogation.
Pensez à faire votre demande par le bief de « footclubs » : modification de match.

La journée de championnat du vendredi 22 et du samedi 23 février, est reportée au **vendredi 24** et au **samedi 25 mai**.

Les **finales des coupes** sont reportées au **samedi 1er juin,** au lieu du 25 mai.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

TIRAGE DES COUPES

- **¼ de finale Coupe Amitié**

Neulise St Marcel – Olympique Est Roannais
Villerest – Roannais Foot 42
Roanne Arct – Assor 3

Ces matchs se joueront le **samedi 6 avril, à 14h30.**

Rhins Trambouze – Mably : l'arbitre de la rencontre, **M. CARVALHO Marc Antoine,** est prié d'en prendre bonne note.
Ce match se jouera le **vendredi 5 avril, à 21h** (accord des deux clubs).

- ½ finales Coupe Amitié

14h : Rhins Trambouze ou Mably contre Roanne Arct ou Assor 3
16h30 : Neulise St Marcel ou Olympique Est Roannais contre Villerest ou Roannais Foot 42

Ces matchs se joueront le **samedi 27 avril -** Club organisateur : **St Alban les Eaux.**
Prévoir 48 € par équipe pour les frais d'arbitrage

- **¼ de finale Coupe Dalfort**

Parigny – Pouilly sous Charlieu
Assor 2 – St Alban les Eaux
St André d'Apchon – Filerin

Ces matchs se joueront le **samedi 6 avril, à 14h30.**

St Nizier sous Charlieu – Ste Foy St Sulpice
Ce match se jouera le **vendredi 5 avril, à 21h** (accord des deux clubs).

- ½ finales Coupe Dalfort

14h : Assor 2 ou St Alban les Eaux contre Parigny ou Pouilly sous Charlieu
16h30 : St André d'Apchon ou Filerin contre St Nizier sous Charlieu ou Ste Foy St Sulpice

Ces matchs se joueront le **samedi 27 avril** - Club organisateur : **Roanne Matel, stade Robert Cornet.**
Prévoir 48 € par équipe pour les frais d'arbitrage

Les **finales des Coupes Amitié et Dalfort** se dérouleront le **samedi 1er juin** - Club organisateur : **Roanne Mayollet, stade Fontalon.**

Rappel :
En 1/4 de finale, les frais d'arbitrage sont à la charge du club recevant.
Pour les ½ finales et la finale, les frais d'arbitrage sont à la charge des clubs (48 € par équipe).

MODIFICATIONS DE RENCONTRES

- Poule A :

Le match n°20611828 du 15/09/19, **St André d'Apchon – Roanne Matel**, est reprogrammé au **samedi 20 avril, à 15h.**

Le match n°20611859 du 25/05/19, **Roanne Arct – Riorges**, est reprogrammé au **samedi 20 avril**, à **15h**.

- Poule B :

Le match n°20611924 du 01/12/18, **Neulise St Marcel – Bussières,** est reprogrammé au **samedi 20 avril, à 15h.** Les clubs sont priés d'en prendre bonne note.

Le match n°20611956 du 13/04/19, **Sail les Bains – Pouilly sous Charlieu**, est reprogrammé au **samedi 20 avril, à 15h**.

Le match n°20611931 du 25/05/19, **Usra - Perreux**, est reprogrammé au **samedi 18 mai, à 16h**, stade de la Rivière à Renaison.

Le match n°20611930 du 25/05/19, **Sail les Bains – Nord Roannais**, est avancé au **vendredi 24 mai, à 19h30.**

CHANGEMENT DE TERRAIN

Poule C :

Le match n°20612284 du **samedi 12 avril**, **Le Coteau – Roanne Fc,** se jouera au **stade Bécot** (au lieu des Etines), **à 21h.**

ABSENCE FEUILLES DE MATCH

- **Poule A** :

Le match n°20611864 du 16/03/19, Roannais Foot 42 – St André d'Apchon : amende = 20 €.
Le match n°21362844 du 09/03/19, Roannais Foot 42 – Ouches : amende = 20 €.
Le match n°20611855 du 16/02/19, Roannais Foot 42 – Roanne Arct : amende = 20 €.

AVIS AUX CLUBS
FORMATION FMI POUR LES CLUBS DE FOOT LOISIR

RAPPEL :
Nous demandons **IMPERATIVEMENT** que **les clubs nous confirment par mail leur présence ou leur absence** (motif) pour les convocations à cette formation.
Parmi les dates mentionnées, si l'une d'entre elles vous convient mieux, merci de nous le signaler.

Un mail a été adressé à chaque club.
Rappel : présence de 2 personnes MAXIMUM par club.

Confirmer **IMPERATIVEMENT** votre présence par mail, avec le nom des personnes participantes, SVP merci, pour la bonne organisation de cette formation.

La formation du vendredi 5 avril est annulée : manque de candidats.

Les clubs suivants peuvent choisir leur vendredi de formation (12 ou 19 avril) :
- Foot Loisir Poule D :

Cordelle 2
Mably 3
Olympique Est Roannais 3
Pouilly sous Charlieu 2
Rhins Trambouze 2
St Cyr L'Hôpital 3
St Nizier sous Charlieu 1
St Symphorien de Lay 3
Villers 2

- Foot Loisir Poule B : vendredi 12 avril, à 18h45, à la Délégation :

Bussières 3
Neulise St Marcel 3

Nord Roannais 3
Ouches 3
Perreux 4
Pouilly sous Charlieu 1
Sail les Bains 3
Usra 4

- Foot Loisir Poule E : vendredi 19 avril, à 18h45, à la Délégation :

Briennon 3
Crémeaux 3
Finerbal 3
Parigny 3
Pouilly les Nonains 3
Roanne Mayollet 2
St Haon le Vieux 3
St Nizier sous Charlieu 2
St Victor sur Rhins 2